

LA CROIX

À Bordeaux, des centaines de personnes expulsées cherchent refuge

Par Simon Barthélémy, à Bordeaux, le 11/2/2021 à 07h39

Après l'évacuation d'un squat, ce jeudi 11 février, des familles et leurs soutiens ont voulu occuper la cathédrale de Bordeaux. Si celle-ci est restée fermée, l'Église et ses associations les soutiennent dans cette crise de l'hébergement.



Présente lors d'un rassemblement devant la cathédrale de Bordeaux, Véronique Fayet, présidente du Secours catholique, ne décolère pas. « *Les gens ne sont pas des animaux. On ne les prend pas au pied du lit à 6 heures du matin avec leurs enfants pour leur proposer de monter dans un car, et leur dire que c'est ça ou rien. Je suis scandalisée par cette opération pas du tout préparée.* »

→ ANALYSE. Comment désamorcer la « bombe à retardement » des expulsions locatives ?

« La trêve hivernale ne s'appliquait pas »

Cette opération, c'est l'évacuation ce jeudi 11 février, à 6 heures, par 150 policiers et gendarmes, d'une ancienne maison de retraite à Cenon, près de Bordeaux, squattée depuis 2019 par près de 300 personnes – 120 selon la préfecture de Nouvelle-Aquitaine à la manœuvre de l'opération. Elle se fonde sur une ordonnance du tribunal de Bordeaux du 20 janvier 2020, « *qui précisait que la trêve hivernale ne s'appliquait pas au vu de l'urgence de la situation* ». Delphine Balsa, directrice de cabinet de la préfète de la région justifie l'expulsion par des « *conditions de sécurité et de santé préoccupantes* », ainsi que son timing : « *Dans une période où ici les*

indicateurs de crise sanitaire sont en retrait, nous effectuons cette opération pour prévenir aussi l'arrivée des virus variants. »

Le squat de maisons : sujet législatif dans l'urgence

La préfecture affirme avoir proposé des solutions d'accueil à tous les occupants, la moitié a accepté : neuf bus les ont conduits vers des hébergements (Centre d'accueil de demandeurs d'asile, hôtels, foyers...) répartis dans 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine, jusqu'à Guéret (Creuse), Parthenay (Deux-Sèvres) ou Limoges (Haute-Vienne).

Une trentaine de familles, sur les 80 recensées par le collectif de soutien, composé d'associations telles que Médecins du monde ou la Ligue des droits de l'homme, ont refusé de partir. C'est le cas de Nino, une trentenaire originaire de Géorgie dont les enfants sont scolarisés à Bordeaux. Si tous deux sont nés en France, elle n'a pas encore de papiers.

« Toute personne humaine a droit à un toit »

« Comment peut-on rester insensible au drame que vivent les familles de ce squat ou d'autres qui se trouvent, en cette période de froid et d'épidémie, sans logement ? Toute personne humaine a droit à un toit », a écrit Mgr Jean-Paul James, archevêque de Bordeaux, dans un communiqué. En milieu de matinée, des militants associatifs et une centaine d'anciens habitants du squat ont envisagé d'occuper la cathédrale Saint-André, à l'instar des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris, en 1996. « Nous voulions un temps fort après l'expulsion, et remettre ainsi le problème au cœur de la métropole bordelaise », explique Jean-Michel Degorce, ancien prêtre de Cenon. Mais les portes de l'édifice sont restées closes.

Le diocèse a estimé ne pas pouvoir y héberger *« correctement des familles »* : *« Il n'y a par exemple qu'un seul WC, et il n'est pas accessible à cause d'un chantier dans la sacristie »,* détaille le père Samuel Volta, vicaire général du diocèse. *« Quand on parle de dignité des personnes, celle-ci n'était ici pas garantie. »* Mais il assure que l'Église a mobilisé *« tout son réseau, avec pour premier souci que toutes les personnes expulsées ne dorment pas à la rue la nuit prochaine. »*

« Il faut mettre tout le monde autour de la table. »

Une vingtaine de personnes ont d'ores et déjà été hébergées au presbytère de Cenon. La mairie de Bordeaux a également ouvert son athénée municipal, un bâtiment de réunions où une trentaine de familles, soit une centaine de personnes, sont actuellement à l'abri. *« La préfecture de Gironde n'avait pas prévu les collectivités ni les associations, qu'elle considère comme des ennemis, pas comme des partenaires potentiels, déplore Véronique Fayet. Or il n'y a pas de solution miracle pour un problème comme celui-ci : il faut mettre tout le monde autour de la table. »*

Simon Barthélémy, à Bordeaux